

Règles de Participation pour le Congrès LASA2022

Date limite d'envoi de propositions : 9 septembre 2021 à 17 h, EDT.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez en envoyant une proposition pour **LASA2022 : Polarización socioambiental y rivalidad entre grandes potencias**, qui aura lieu du 5 au 8 mai, 2022. En soumettant votre proposition, veuillez suivre les cinq règles suivantes :

Règle 1 : Limite de participation

- Les participants à LASA2022 sont limités à un article par Congrès, sans exception. Si un participant a déposé une proposition individuelle, il ne peut pas rejoindre une proposition de panel en tant que présentateur d'article. De plus, si le participant est coauteur, cet article compte comme seul article.

- Les participants ne peuvent avoir que quatre participations actives par congrès. Sans compter le rôle d'organisateur. Les quatre participations actives peuvent prendre la forme de :

1. Présentateur d'un article (dans un panel)
2. Présentateur sans article (dans une table ronde)
3. Présentateur sans article (dans un atelier)
4. Modérateur (dans un panel, atelier ou table ronde)
5. Président (dans un panel, atelier ou table ronde)
6. Bénéficiaire d'une bourse de voyage

- Les propositions de panels doivent comporter au minimum trois et au maximum cinq articles. Les propositions concernant les ateliers et les tables rondes doivent comporter au moins trois participants (sans article) et il n'y a pas de limite maximale.

- Les panels, les ateliers et les tables rondes doivent avoir au minimum un organisateur (maximum deux) et un président (maximum deux). Le modérateur n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. Un seul modérateur est autorisé.

- Les règles pour les sessions de Section sont les mêmes que pour les sessions normales.

- Les demandes de financement de voyage sont personnelles, aucune demande de financement ne peut être présentée pour une autre personne. Elles ne peuvent être approuvées que pour les personnes qui ont un article accepté au Congrès.

- Les membres qui ont reçu une bourse de LASA dans les Congrès en présentiel, LASA2018 à Barcelone ou LASA2019 à Boston, n'ont pas droit à un financement en 2022. Sont également visés les candidats dont la bourse n'a pas été utilisée parce qu'ils n'ont pas annulé leur participation à LASA ou parce qu'ils ont annulé à la dernière minute si bien qu'un autre participant n'a pas pu bénéficier de la bourse.

- Les participants dont la bourse de voyage LASA2020 a été révoquée après la transformation en Congrès Virtuel, ou qui ont bénéficié de la décision de LASA de couvrir 100 % des frais d'inscription au Congrès virtuel LASA2021 peuvent présenter une nouvelle demande de bourse pour le prochain Congrès LASA2022.

Règle 2 : Conditions d'adhésion

Les règles suivantes concernent spécifiquement le type de soumission :

- **Propositions individuelles** : L'individu et coauteur(s) doivent être membres actuels de la LASA pour pouvoir soumettre une proposition et une demande de bourse de voyage. Chaque coauteur doit envoyer sa demande de financement de voyage séparément.
- **Propositions de panels** : Les personnes faisant partie du panel doivent être membres actuels de la LASA pour pouvoir être incluses dans la proposition. Toutes les personnes incluses dans le panel, en tant que membres de la LASA, peuvent faire une demande de financement de voyage individuel.
- **Propositions d'ateliers ou de tables rondes** : Les personnes y participant doivent être membres actuels de la LASA pour pouvoir être incluses dans la proposition. Aucun participant à un atelier ou à une table ronde ne peut demander un financement de voyage sauf s'ils/elles présentent aussi un article au Congrès, soit individuellement soit au sein d'un panel.
- **Propositions de Sections** : Les personnes en faisant partie doivent être membres actuels de la LASA et membres de la section dans laquelle ils veulent participer. Les personnes présentant une conférence dans une session de Section, en tant que membres de la LASA, peuvent présenter leurs demandes individuelles de subvention de voyage.

La date limite de renouvellement / obtention de l'adhésion à la LASA pour l'envoi de propositions est le **9 septembre 2021, à 17 h EDT**. Veuillez ne pas attendre jusqu'à la date butoir pour renouveler votre adhésion et soumettez votre proposition dès que possible.

Règle 3 : Préinscription

Une fois une proposition est approuvée, tous les participants sont priés de s'inscrire au Congrès. N'oubliez pas que les frais d'inscription au Congrès sont différents de ceux de paiement/ renouvellement de l'adhésion.

L'inscription doit être faite avant le **vendredi 11 mars 2022 à 17 h EDT**. Si la personne ne s'inscrit pas avant cette date, elle peut être retirée du programme. En outre, les sessions peuvent être annulées ou modifiées en raison de l'insuffisance d'articles.

Règle 4 : Apport de l'article

En tant qu'auteur et présentateur d'un article, il y a deux obligations importantes :

- S'assurer que les membres de votre groupe, en particulier le modérateur, aient reçu votre article avec suffisamment de temps pour le lire soigneusement avant la présentation.
- Remettre un exemplaire à LASA pour les procédures et les mémoires du congrès. Important : Le fait que votre article soit posté en ligne ne veut pas dire qu'il ait été publié.

Règle 5 : Les horaires des sessions

Les sessions seront programmées entre le matin du jeudi 5 mai et jusqu'à la fin du dimanche 8 mai 2022. Les participants devraient être disponibles pour faire leurs présentations pendant ces heures. Veuillez noter qu'aucune demande de réservation ou de changement de tranche horaire ne pourra être honorée.

Merci de l'intérêt que vous portez à LASA2022!

LATIN AMERICAN STUDIES ASSOCIATION

4338 Bigelow Blvd
Pittsburgh, PA 15213
lasa@lasaweb.org
Tel: (412) 648-7929
Fax: (610) 492-2791



LASA
2022